

Conseil d'Administration à Lomé le 2 septembre 2010

Compte rendu de la réunion du Conseil d'administration du Registre des Citoyens du Monde tenue au Centre Communautaire de Bè, (Lomé, Togo) à l'occasion du Séminaire d'Etudes Mondialistes

Sont présents : Daniel Durand, Président, Patrice Lovesse, Secrétaire Général, Sovon Kodzo Akakpo, François Têté, Kouablan Kouassi Antoine

Excusés : Geneviève Charpentier, Vice-présidente, Karl Kpodo, Secrétaire Général adjoint, (présent au séminaire, mais s'excusant pour cette réunion)

Observateurs : Djissenoukomi D.Laurent (représentant le village de AHEPE KPOWLA, Comité Villageois de Développement) ; Djolegbenou Koffi (représentant le village de Ahépé Kpowla - CVD) ; Tchamdja Yao ; Agbogah Honoré Comlan ; Guinli Kangni John Koku.

Président de séance : Daniel Durand **Secrétaire de Séance** : François Têté La séance est ouverte à 15 H 15

1. EVOLUTION DU REGISTRE DES CITOYENS DU MONDE

1.1. Structures

Le Président explique

- qu'en raison de l'histoire, le Registre des Citoyens du Monde se trouve lié à législation française, et que de ce fait le Registre est souvent perçu comme une organisation française, alors qu'il est transnational et mondial:
- qu'il y a eu un lien de paternité du Registre des Citoyens du Monde à l'égard du Congrès des Peuples, dès l'instant où, lors du Congrès de Bruxelles en mai 1963, le Registre a été chargé de faire naître le Congrès des Peuples en lien avec le Comité pour le Congrès des Peuples. Or il n'est pas normal qu'un instrument technique (le Registre) soit au-dessus de l'organe politique
- que ce lien de paternité a été renversé lors de la session du Congrès des Peuples à Brasilia en mai 2009 lorsque le Congrès des Peuples a confié au Registre des Citoyens du Monde la question de l'identité humaine; de ce fait le Registre des Citoyens du Monde est devenu un organe stratégique d'exécution des décisions du Congrès des Peuples. Ceci implique la reconnaissance du Registre des Citoyens du Monde comme institution du Congrès des Peuples.
- que cette reconnaissance de fait ouvre une voie juridique nouvelle pour le Registre des Citoyens du Monde qui peut ainsi se dégager de la législation française pour se placer sous la compétence du Congrès des Peuples.

Après un tour de table, il est décidé de mettre en place un groupe de travail pour la préparation de statuts fédéraux du Registre des Citoyens du Monde auquel pourront être affiliées les diverses structures actuelles. Le Centre international du Registre des Citoyens du Monde deviendrait l'une des structures affiliées.

Le groupe de travail prendra en compte la discussion actuelle pour savoir si les Correspondants du Registre auront, à l'intérieur de la fédération, le même statut que les Centres d'Enregistrement. Le groupe de travail est chargé de faire des propositions à ce sujet.

1.2. Bureau

Pour faire suite aux réunions tenues à Paris les 9 et 10 avril 2010, le Conseil d'Administration décide de reconduire le Bureau sortant et de lui confier la tâche de constituer le groupe de travail ci-dessus

2. Création et évolution des Centres d'Enregistrement

Bohicon: Le Centre Béninois d'enregistrement des Citoyens du Monde (CEBECIM) va bien. Il tient des réunions d'information et a parlé de la citoyenneté mondiale au cours de plusieurs émissions de radio. **Lomé**: Le Centre Togolais (RECIM-Togo) est l'organisateur du Séminaire d'Etudes Mondialistes actuellement en cours. Le succès rencontré par le Séminaire et par la proposition de mondialisation du village

Ahépé et de la commune de Bè est le résultat de très nombreuses démarches faites depuis de longs mois. RECIM-Togo envisage actuellement d'établir des antennes dans plusieurs des grandes villes du Togo Nkongsamba (Cameroun) : Alain Noël Njiokem Kwatchou aurait dû être des nôtres au Séminaire et à cette réunion du Conseil d'Administration. Des circonstances particulières l'ont empêché de faire le déplacement. Correspondant du Registre des Citoyens du Monde depuis la fin de l'année 2009, il a réalisé plus de 350 enregistrements dont 200 environ ont été appelés à voter au Congrès des Peuples au titre du corps électoral " B

Alain Noël Njiokem Kwatchou travaille actuellement à la création d'un Centre d'enregistrement. Des statuts ont été adoptés et agréés au niveau préfectoral à Nkongsamba ; plusieurs réunions ont eu lieu, et l'association est en attente de l'agrément par le Registre des Citoyens du Monde. Alain Noël est le seul membre de cette association à posséder sa carte définitive. Après discussion à ce sujet, le Conseil d'Administration décide de soumettre l'agrément par le Registre à la condition de l'acquisition de la carte définitive par au moins deux autres Citoyens du Monde de cette association. Le bureau pourra alors statuer.

Cette décision est valable pour toutes les circonstances et sera incluse dans le Règlement fédéral.

Ouagadougou. (Burkina Faso) Souleymane Drabo devait participer à ce séminaire. Il a conservé son statut de Correspondant du Registre, mais au nom du CAFES, il parraine le Centre d'Enregistrement de Ouagadougou, placé sous la responsabilité de Adama Ben Yahia Traoré, Boukary Zon et Jean-Pierre Ouiya. Le CAFES a l'intention de parrainer d'autres Centres d'enregistrement au fur et à mesure de son développement au travers de l'Afrique de l'Ouest : Guinée, Niger, et autres.

Abidjan (Côte d'ivoire) Antoine Kouassi, ici présent, s'est engagé à devenir Correspondant du Registre des Citoyens du Monde à Abidjan, plus particulièrement dans le monde Espérantiste. Cet engagement sera formalisé au cours du Séminaire d'Etudes Mondialistes

3. QUESTIONS FINANCIERES

Le rapport financier pour les années 2008 et 2009 a été approuvé par l'Assemblée Générale tenue à Paris le 9 avril 2010. Les finances sont saines, globalement en équilibre. Elles permettent d'assumer les dépenses courantes du Registre des Citoyens du Monde, et les élections en cours au Congrès des Peuples. Cotisations : A la question posée par l'un des observateurs, il est expliqué que la citoyenneté mondiale étant une identité, personne ne peut être déchu de cette identité sous quelque prétexte que ce soit. Il ne peut donc y avoir obligation de cotisation annuelle, mais devoir moral de contribuer de manière volontaire chacun en fonction de ses moyens.

Il est rappelé que le prix normal de la Carte de Citoyen du Monde est de 15 euros, mais réduit de moitié pour tous ceux qui sont en difficulté financière (soit 5.000 F CFA.) Des accords particuliers peuvent exister entre le Registre des Citoyens du Monde (au niveau fédéral) et les centres qui lui sont affiliés.

La séance est levée à 16 h 30

CONSEIL DES TERRITOIRES CITOYENS DU MONDE

Réunion tenue au Centre Communautaire de Bè, le 3 septembre 2010,

Une contribution au Séminaire d'Etudes Mondialistes a porté sur le sujet :

- L'historique et les objectifs des mondialisations ont été expliqués.
- L'importance des mondialisations y a été présentée selon les périodes et les situations géographiques : période de guerre froide, désarmement nucléaire, situations de conflits
- Les pistes de collaboration déjà présentées lors de la réunion de Créteil en mars 2009 ont été rappelées. L'assemblée présentement réunie confortée par la représentation du village de AHEPE et de la commune de

BE, siège en Conseil des Territoires Citoyens du Monde. Cette réunion a été convoquée le 24 juillet 2010. A ce titre le Conseil des Territoires Citoyens du Monde décide de soutenir la campagne de l'organisation "Maires pour la Paix "visant à demander le démantèlement de toutes les armes nucléaires avant 2020 dans le cadre de la décennie 2010 - 2020 des Nations unies pour le Désarmement nucléaire. Le Conseil invite chacun des Territoires Citoyens du Monde à faire cette même démarche.

A Lomé, au Centre Communautaire de Bè, le 3 septembre 2010.